

Par courriel

Montréal, le 24 août 2022

Objet: Demande d'accès concernant 6015 à 6035, rue du Bocage, lots: 1 434 334, 1 434 335, Cadastre du Québec, Montréal (Québec) N/Réf: 200804148

Art. 53-54

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 15 juillet 2022, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande pour le 6015, rue Bocage, Montréal (Québec).

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande concernant les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acces@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information Direction régionale de Montréal 5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860 Montréal (Québec) H1T 3X9 www.environnement.gouv.qc.ca

Courriel dr06acces@environnement.gouv.qc.ca

Internet: www.mddelcc.gouv.qc.ca

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

PERMIS RELATIF AUX PESTICIDES

Loi sur les pesticides

7820-06-01-08124-001

E	TA	۱BI	LISS	ΕN	1EN	ΙT

Amir Chafik Chikhi Verdoyant

Adresse du lieu : 6015, rue du Bocage

App. 203

Montréal (Québec) H4J 2P6

NUMÉRO DE PERMIS

401707998

NUMÉRO DE L'INTERVENANT

Y2116672

NUMÉRO DU LIEU

X2160786

DATE DE FIN DE VALIDITÉ

13 juillet 2021

_			_
TITUL	AIRE [DU PI	ERMIS

Monsieur Amir Chafik Chikhi 6015, rue du Bocage App. 203 Montréal (Québec) H4J 2P6

C ATÉGORIE	OU SOUS-CATÉ	GORIE(S
-------------------	---------------------	--------	---

C4 - Travaux rémunérés - Application en horticulture ornementale d'un pesticide des classes 1 2 3 4

Ce permis est délivré en conformité avec la Loi sur les pesticides et son règlement d'application. Il autorise le titulaire à effectuer les activités visées par la catégorie et les sous-catégories mentionnées, en regard des classes de pesticides indiqués.

DÉLIVRÉ LE 20 juin 2018		
-------------------------	--	--

POUR LA MINISTRE